

Formation Civique et Citoyenne

Dates et lieu

Les 24 et 26 février 2025 (9h-16h30) à Saint-Étienne

Contexte

Dispositif Institué par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique offre à des jeunes âgés de 16 à 25 ans l'opportunité de s'engager dans la réalisation de missions d'intérêt général, au sein de structures agréées.

Pour beaucoup, il s'agit de découvrir un environnement spécifique, propice à l'apprentissage, l'expérimentation, mais aussi l'échange et le développement de son esprit critique., c'est aussi l'occasion pour beaucoup de se sentir utile et au service des autres

Le Service Civique a également vocation à permettre l'expression citoyenne des jeunes volontaires, dans le cadre de leurs missions et mais aussi à l'occasion de temps de rencontres et d'échanges, organisés à l'initiative des institutions, des organismes d'accueil, ou à leurs propres initiatives.

La formation civique et citoyenne (FCC) constitue l'un des vecteurs de cette expression et de l'apprentissage de la citoyenneté. C'est pourquoi elle a été rendue obligatoire pour chaque volontaire, par la loi relative au Service Civique.

Objectifs

Permettre aux volontaires de différentes structures de se rencontrer et d'échanger autour de questions de société, d'acquérir des connaissances en matière de fonctionnement associatif, citoyenneté et de vivre ensemble

🎯 Capacités et compétences visées

- Être capable d'expliquer et de valoriser sa mission
- Acquérir des connaissances en lien avec le fonctionnement d'une association
- Acquérir des notions sur le handicap physique et découvrir la pratique handisport
- Découvrir l'histoire et les valeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques, échanger autour des enjeux
- Être capable d'exprimer ses opinions tout en respectant ceux des autres

💬 Méthodes pédagogiques

La formation civique et citoyenne, alternera des contenus théoriques mais aussi des travaux en sous-groupe et des échanges et débats avec différents intervenants.

- Présentation théorique, Echanges, débats, Travail en groupe, Mise en situation.

Supports utilisés : Présentation diaporama, support vidéo, Quizz, post-it, photolangage.

✓ Evaluation des stagiaires de la formation

L'évaluation des connaissances, se fera tout au long de la formation sous forme de quizz

Un bilan sera fait en fin de formation avec les stagiaires

💰 Coût de la formation

100€ pour les 2 journées à la charge de la structure d'accueil du volontaire.

Organisme de formation

Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire

Maison Départementale des Sports

4 rue des Trois Meules - BP90144

42012 SAINT-ETIENNE CEDEX 2



Contact : conseilasso@maisondessportsloire.com

04.77.59.56.02 ou 06.42.83.60.42

Siret : 77639614500042 - APE : 9312Z -

N° de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

Formation Civique et Citoyenne

Programme

JOUR 1

MATIN : VOTRE ENGAGEMENT

Lieu : Maison des sports

Horaires : 9h-12h

- Présentation de la formation
- Présentation des stagiaires

Mon engagement :

- Représentation du service civique
- Présentation des missions de chacun
- Témoignages d'anciens volontaires
- Découvrir le fonctionnement d'une association

APRES-MIDI : intervention sur les risques de violences sexuelles, de harcèlement et de bizutage, dans le sport

Lieu : Maison des Sports

Horaires : 13h30-16h30

JOUR 2

MATIN : L'OLYMPISME ET SES VALEURS

Lieu : Maison des Sports

Horaires : 9h-12h30

- Les jeux olympiques et paralympiques : histoire, valeurs et symboles

APRES-MIDI : DECOUVRIR LE HANDICAP ET LA PRATIQUE HANDISPORT

Lieu : Gymnase de la Vivaraise

Horaires : 13h30-16h30

- Présentation du handicap physique
- Sensibilisation et découverte du handisport

+ Bilan de la formation

Accessibilité/Handicap

Vous êtes en situation de handicap, vous avez un besoin d'accompagnement particulier ?

N'hésitez pas à nous contacter au 04 77 59 56 02 ou par mail à : conseilasso@maisondessportsloire.com

Nous étudierons tout ce dont nous sommes en capacité de proposer pour que vous puissiez suivre cette formation.

Renseignements/Inscription

Si vous avez besoin davantage d'informations, vous pouvez contacter : Ludivine COTTE au 04 77 59 56 02 ou 06.42.83.60.42 ou par mail : conseilasso@maisondessportsloire.com

Cette formation est ouverte aux volontaires en service civique accueillis par les associations sportives de la Loire.

www.cdos42.fr > formation > nos offres de formation